

Warc^oinfo

Magazine municipal d'information - Septembre 2015





Le Mot du Maire

En 1995, le département des Ardennes subissait un épisode de crue très violent, faisant suite aux inondations de 1991 et 1993, et occasionnant d'importants dégâts, humains et économiques.

1995 – 2015.

Il aura fallu 20 ans d'un engrenage de réflexion, d'études, de coordination, de stratégie globale, de recherches de co-financeurs, de courage, de ténacité et de travaux gigantesques pour parvenir à juguler le phénomène des inondations.

Au cours de la journée inaugurale du Programme d'Intérêt Général Meuse Aval du 12 juin dernier, nous avons pu prendre la mesure de l'aboutissement d'un énorme investissement humain et de travaux titaniques.

Manifestation à laquelle manquait Bruno PILARD, adjoint au Maire en charge des catastrophes naturelles, de 1995 à 2014, et qui s'est impliqué avec abnégation dans le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Lutte contre les Inondations.

Homme de terrain toujours disponible, Bruno aura été un exemple de dévouement aux affaires publiques, ce qui explique les raisons de lui consacrer notre souvenir : le parc Bruno PILARD, inauguré le 14 juillet.

Solidarité

Avec la chaleur ardente de cet été, la municipalité veille au bien-être des personnes les plus vulnérables. Mais la vie de la commune c'est aussi l'attention et l'intérêt que chacun porte à son voisinage et à ses besoins. C'est la solidarité.

Je vous souhaite une très bonne rentrée.

**Bernard PIERQUIN
Maire de Warcq**

BUDGET 2015 : FISCALITÉ COMMUNALE INCHANGÉE

Le budget 2015 a été adopté en mars dernier. Par comparaison au budget 2014, il prévoit une légère augmentation des dépenses d'investissement (4000 €) mais une diminution des dépenses de fonctionnement (près de 200 000 € de moins). La fiscalité purement communale ne varie pas, puisque les conseillers municipaux ont décidé de conserver en l'état les taux des taxes qui la composent.

Afin de ne pas alourdir la fiscalité communale, c'est-à-dire celle sur laquelle ils ont un pouvoir de décision, les élus ont choisi de ne pas modifier les taux des trois taxes qui la composent (taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti, taxe d'habitation). Ceci ne veut pas dire pour autant que, pour le contribuable warcquin, le montant final de cet impôt communal ne variera pas, car les « bases d'imposition » qui entrent aussi dans son calcul ont été relevées par l'Etat de 0,9% cette année. Le produit qui en est attendu s'élève à un peu plus de 510 000 euros, qui s'ajouteront aux autres recettes communales, parmi lesquelles la compensation de la Communauté d'agglomération, qui dépassera 620 000 €.

Les prévisions de dépenses du budget de fonctionnement sont en diminution cette année. Elles se montent à un peu plus de 2 400 000 €, contre 2 600 000 € l'an dernier. Mais la répartition en reste identique. Parmi les principaux chapitres, on trouve comme toujours celui des dépenses de personnel communal, et la dotation destinée au service des Sapeurs Pompiers (un peu plus de 68 000 €). Le SIVU (Charleville-Mézières-Warcq) de lutte contre les inondations s'y inscrit aussi pour plus de 71 000 €.

Le budget d'investissement, lui, est en très légère augmentation : 1 778 000 € soit 4 000 € de plus qu'en 2014. Parmi les opérations prévues, on peut retenir le remplacement de la navette des écoles, des travaux divers aux bâtiments communaux (ateliers municipaux, secrétariat de Mairie, archives

de la Mairie, chauffage du logement de l'école de La Bellevue, chauffage de l'église, etc.), des travaux de voirie (rue Lyautey, Bd Pierquin, rue de la Paix sociale, rue des Champs fleuris, Promenade des Pavant etc.). On y trouve aussi le début du financement des travaux d'adaptation de la voirie et des accès aux établissements et espaces publics pour les handicapés et personnes à mobilité réduite conformément aux exigences de la loi de février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la

citoyenneté des personnes handicapées ». Certains de ces aménagements ont déjà été réalisés (Mairie, bureaux de l'Espace des Remparts) d'autres vont l'être rapidement, comme la mise aux normes des quatre arrêts de bus entre la Guillotine et la Croix du Moulin. Beaucoup d'autres devront être faits. La Commune les a fait recenser par une entreprise spécialisée, et un agenda de travaux doit être remis à l'autorité préfectorale avant la fin septembre. Nous en parlons ci-dessous.

Pour une voirie et des bâtiments accessibles à tous

La loi de février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a fait obligation aux communes de prévoir un « Ad'Ap » c'est-à-dire un « agenda d'accessibilité programmé », qui devra être remis en Préfecture pour le 27 septembre prochain.

Cet agenda doit répertorier les travaux à effectuer pour garantir une voirie et des espaces publics accessibles à tous, ainsi que l'accès aux établissements et espaces recevant du public.

Ce n'est évidemment pas une mince affaire. La commune de Warcq a confié à une société spécialisée le soin d'effectuer le recensement sur le terrain des travaux qui devront être réalisés pour se mettre en conformité avec la loi. Ils sont nombreux.

En effet, s'agissant des établissements recevant du public, les principales adaptations à prévoir concernent aussi bien le stationnement que le cheminement des per-

sonnes, l'installation de plans inclinés, de portes aux dimensions appropriées, l'usage des escaliers et des ascenseurs, les dispositifs de commande, l'installation de sanitaires adaptés, l'éclairage, la signalétique, etc.

Pour les espaces publics et la voirie, il faudra prévoir des cheminements continus, une qualité de sols appropriée, des pentes et des profils en travers adaptés, des traversées pour piétons, de la détection d'obstacles, un éclairage public conforme, la modification des arrêts des véhicules de transport en commun, des stationnements réservés, etc.

Certains de ces aménagements ont déjà été réalisés ici ou là ces derniers temps, mais c'est un programme complet qu'il faut financer et poursuivre dorénavant, en quelques années seulement. Pour les bâtiments publics par exemple, le délai n'est que de trois ans.

LA MUNICIPALITÉ MÉCONTENTE DU RETARD DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) a été décidée en septembre 2007 par le conseil municipal de Warcq. Depuis cette date, de nombreuses réunions ont eu lieu pour aboutir à l'enquête publique indispensable, qui a eu lieu du 12 mai au 12 juin 2014. Mais depuis, l'avancement du dossier est bien compliqué...

En juillet de la même année, le commissaire enquêteur rendait un avis favorable, mais néanmoins assorti de quelques réserves. Celles-ci portaient sur le problème que lui paraissait poser la gestion de la circulation sur la RN 43 dans les zones situées entre la Mal Campée et la Bellevue du Nord et notamment sur le carrefour giratoire qui y est prévu, dans le cadre de l'aménagement d'une zone commerciale projetée. Le commissaire enquêteur suggérait donc que cette difficulté soit réglée avec la Direction Interdépartementale des Routes du Nord (DIR Nord) et la Direction Départementale du Territoire des Ardennes.

A cet effet, une nouvelle réunion fut organisée le 5 décembre 2014. Les participants eurent l'occasion de constater avec satisfaction que la Commune de Warcq était prête à déclasser certaines zones de terrain afin de limiter la consommation de terres agricoles. Dans le but d'apporter à la D.I.R. Nord, concessionnaire de la RN 43, les précisions utiles à ce sujet, une étude complémentaire fut confiée au cabinet spécialisé maître d'œuvre du dossier d'élaboration du P.L.U.

Cette étude ayant été faite rapidement, une nouvelle réunion technique fut programmée pour le 29 mai 2015. Au cours de celle-ci, le représentant de la D.I.R. Nord a déclaré que le service avait bien eu connaissance de la dite étude mais n'avait pas d'avis à nous communiquer. En outre, il nous informait qu'une « com-

mission » était appelée à se réunir courant juin à Paris, à la condition que la Commune de Warcq dépose préalablement une demande d'instruction ! Procédure inattendue. Stupéfait devant cette attitude, Bernard Pierquin, Maire de Warcq, a fait part de son mécontentement concernant l'avancement de ce dossier, par un courrier du 4 juin adressé

à M. le Préfet des Ardennes. Il y indique notamment être étonné que la D.I.R. réclame le dossier technique sur les modalités d'accès à la zone commerciale projetée alors qu'au stade de l'élaboration du P.L.U., il paraît suffisant de se limiter à figer l'emprise foncière nécessaire à la réalisation ultérieure de l'ouvrage. Les choses en sont là pour l'instant.

Sécurisation des piétons, stationnement, voirie : de nombreux aménagements à l'étude

Le 11 mai dernier, le Conseil municipal a décidé de confier au cabinet Villemin, géomètre-expert à Warcq, les travaux de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'aménagements urbains sur notre commune. Lors de sa réunion du 15 juillet, le Conseil a passé commande à ce cabinet des relevés topographiques nécessaires à ces travaux, afin que puissent être réalisées les études qui seront ensuite suivies d'appels d'offres.

Ces aménagements sont les suivants :

- Sécurisation de l'entrée et de la sortie du Parc Fostier avec création de parkings sur le trottoir
- Sécurisation des piétons entre la RN 43 et la rue Lyautey
- Aménagement de stationnements rue de la Paix sociale
- Réfection des bandes de roulement rue des Champs fleuris et amélioration du stationnement existant
- Création d'un parking école de La Bellevue pour les enseignants et les personnels, dans le jardin situé dans la cour

- Réfection et modification de la bande de roulement entre La Guillotine et la Croix du Moulin, afin de réduire la vitesse, avec sécurisation des voies piétonnes, et mise aux normes des quatre points d'arrêt de bus

- Crédit et modification du parking devant et derrière le cimetière pour augmenter le stationnement

- Crédit d'un parking Promenade des Remparts, dans l'espace engazonné entre la route et le ruisseau, pour les habitants de Warcq Centre

- Divers petits travaux d'entretien de voirie sont également au programme

Rappelons qu'avant exécution, les études ainsi que les travaux devront être soumis aux élus, au Conseil municipal, puis au Conseil départemental (pour les routes départementales) et à la DIR Nord (pour les routes nationales).

Actuellement, nous devons appliquer les nouvelles réglementations concernant l'accessibilité des personnes handicapées, ce qui a entraîné des retards dans les délais de réalisation de ces travaux, initialement prévus en début d'année.

LES ÉQUIPES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA COMMUNE

L'entretien des espaces verts (pelouses, massifs, élagages), le nettoyage des rues et des trottoirs et, (en hiver, le déneigement), la peinture, l'éclairage public sont des sujets qui intéressent au plus haut point les habitants de notre commune.

Ces diverses tâches sont exécutées par les équipes techniques et de la voirie qui travaillent constamment à l'aménagement et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ces temps derniers, elles ont réalisé plusieurs chantiers d'entretien ou d'aménagement d'espaces et de bâtiments publics (sans parler de l'aménagement du parc Bruno Pilard, évoqué par ailleurs dans ce magazine).

Du tarmac a été posé dans la cour des locaux utilisés pour le temps des activités périscolaires, et le portillon a été remis en état.

Le mur de la mairie a été rejointoyé, tandis que la cage d'escalier du local des « Amis du Vieux Warcq » était repeinte.

Par ailleurs, tout l'éclairage public a été numéroté, ceci afin d'éviter des recherches longues et de faciliter les dépannages. En cas de besoin, il suffira aux habitants de donner à la mairie le numéro du lampadaire qui ne fonctionne pas.

Après l'installation de rampes d'accès handicapés aux bureaux de l'Espace des Remparts, des rampes de sécurité, conçues par un artisan local, ont été posées.



Un accès pour handicapés aux bureaux de l'Espace des Remparts



Le mur de la Mairie a été rejointoyé

Ramassage à la demande des déchets verts : mode d'emploi

Voici quelques semaines, le Conseil de la Communauté d'agglomération a décidé de mettre fin au service de ramassage des déchets verts au porte à porte qui se pratiquait dans neuf des communes de l'agglo. Il faut donc dorénavant porter les déchets verts à la déchetterie la plus proche. Afin de ne pas pénaliser les personnes âgées de plus de 75 ans ou handicapées à 80% (titulaires de la carte d'invalidité) qui n'ont pas la possibilité de le faire, le Conseil communautaire a décidé de continuer à leur proposer le service de ramassage, mais à leur demande, « sur rendez-vous » en quelque sorte. Dans ce but, la Communauté d'agglomé-

ration a passé une convention avec les communes, qui recensent les demandes des personnes concernées pour les transmettre au service communautaire de la collecte des déchets. Sur un plan pratique, comment procéder si vous êtes intéressé par ce service et si vous répondez aux critères pour en bénéficier ? Il vous suffit de vous mettre en rapport avec le secrétariat de mairie de Warcq qui prendra et vérifiera avec vous vos coordonnées (noms, adresse, âge, téléphone, etc.) avant de les communiquer au service communautaire. Une fois inscrit sur la liste des bénéficiaires, vous recevrez un appel téléphonique ou un courriel pour

vous indiquer le jour où une collecte aura lieu sur votre secteur d'habitation et le numéro téléphonique à appeler pour demander le passage du service. Les déchets verts devront être placés dans le bac vert qui vous sera fourni gratuitement, et les branches réunies en fagots. Au jour dit, le ramassage se fera toujours durant l'après-midi, entre 12h30 et 18h. Ce service, qui fonctionne d'ores et déjà jusqu'au 1er octobre, est gratuit, son coût étant pris en charge par le budget de la Communauté d'agglomération. Tous les détails complémentaires vous seront fournis par le secrétariat de Mairie.

20 ANS DE PERSÉVÉRANCE

En juin dernier, ont été inaugurés les travaux gigantesques qui, de Mouzon à Givet ont été réalisés afin de juguler les crues de la Meuse. Ce fut l'occasion pour le Maire, Bernard Pierquin, de rappeler le rôle opiniâtre joué par les Warcquins dans ce projet global d'aménagement, baptisé « Programme d'Intérêt général Meuse Aval ».

Tous les Warcquins ont la mémoire des crues. Et ceux qui seraient trop jeunes pour la posséder n'ont qu'à mettre les yeux dans le récent numéro spécial de la revue des Amis du Vieux Warcq. Ils comprendront alors à quel point les graves inondations de 1991 et de 1993, suivies de celle, dramatique, de 1995 ont marqué les Ardennais.

Localement, dès 1992 les communes de Warcq et de Charleville-Mézières avaient créé un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour prévenir, limiter et gérer les phénomènes d'inondation. Au lendemain de la catastrophe de 1995, il allait prendre toute son importance sous l'impulsion de Luc Pierquin, alors maire de Warcq et du regretté Louis Auboin, adjoint au maire de Charleville-Mézières.

En effet, il apparut qu'au-delà de la nécessaire reconstruction des ouvrages détruits par la violence de la crue sur la Meuse navigable, il était devenu indispensable d'envisager des travaux d'aménagement du lit du fleuve afin que l'on n'ait plus à déplorer de tels dégâts. C'est ainsi que naquit le « Programme d'intérêt général Meuse aval » comprenant de nombreux projets depuis Mouzon jusqu'à Givet, programme financé par le FEDER (fonds européen de développement régional) pour 50%, par l'Etat, le département des Ardennes, la région Champagne-Ardenne, et le SIVU (5% du coût).

Localement, c'est-à-dire dans la traversée de l'agglomération chef-lieu, le projet porté par le SIVU comportait deux phases de travaux sur dix sites différents.

La première phase a consisté à élargir et approfondir la dérivation de Montcy avec la création de plusieurs barrages-clapets, la protection et l'aménagement



L'élargissement du canal Mazarin a été la dernière phase des travaux

des berges, la rectification de la confluence de la Vence dans le quartier de Mohon, et l'aménagement d'un site de dépôt au Bois Fortant pour stocker les 95 000 m³ de déblais produits par ces travaux. Achevée en 2009, cette première phase avait coûté 13,6 millions d'euros.

La seconde phase commença en 2010. Elle comprenait d'abord la création en amont de Warcq Centre d'une « coupe sèche » destinée, en période de crue, à détourner une partie du flux. Ensuite, les travaux visèrent à rectifier le lit de la Meuse, au pont de la Victoire

à Mézières, au pont de Montcy St Pierre ainsi qu'au Theux où l'ancienne digue faisait obstacle à l'écoulement des eaux. Enfin, il s'agissait d'aménager la dérivation du canal Mazarin au cœur de Mézières, et de créer un autre barrage-clapet, le tout dans le respect de l'environnement du quartier. Terminée voici quelques semaines, cette seconde tranche de travaux a coûté 17,8 millions d'euros, dont 6,8 millions d'euros pour le seul canal Mazarin. Au total 31,4 millions d'euros ont donc été investis pour mener à bien les travaux dans l'agglomération.



Lors de l'inauguration, Bernard Pierquin en compagnie du Maire de Charleville-Mézières et des nombreux invités

POUR DOMPTER LA MEUSE

LE MOUVEMENT D'ENTRAIDE SE TIENT TOUJOURS PRÊT...



Le dernier entraînement des membres du Mouvement d'entraide, le 20 juin

On peut croire en l'efficacité des travaux réalisés tout au long du cours de la Meuse pour juguler la plupart de ses crues. Mais la nature étant imprévisible, on ne peut exclure le retour d'une catastrophe dépassant les prévisions du génie humain. Envisager le pire ne l'a jamais provoqué. C'est pourquoi le « Mouvement d'entraide communal » continue d'exister et ses membres de s'entraîner régulièrement au maniement des bateaux et des moteurs, au cas où...

Dans cet esprit, profitant des travaux d'aménagement du Parc Bruno Pilard, a été construit un quai d'embarquement en gabions (des cailloux enfermés dans des cages métalliques). Il est complété d'une rampe en tubes permettant de descendre et remonter les bateaux commodément et d'une échelle donnant accès aux embarcations.

Grâce à sa hauteur d'eau toujours satisfaisante, cette installation sera plus pratique que la berge de la Guillotine, où les cailloux constituaient une menace constante pour les embases et les hélices des hors-bords.

LUC PIERQUIN ÉLU PRÉSIDENT DE “WARCQ INONDATIONS ÇA SUFFIT”

Réunis en assemblée générale en début d'année, quelques semaines après le décès de Bruno Pilard, les membres de l'association « Warcq Inondations ça suffit » ont élu pour lui succéder à la présidence celui qui fut l'un des fondateurs du mouvement, à savoir Luc Pierquin, ancien maire de la commune. L'ensemble du conseil d'administration de l'association a d'ailleurs été renouvelé. Alain Bastien, lui aussi membre fondateur, a été porté à la vice-présidence. Claude Maquin a été renouvelé à son poste de trésorier pour une période de trois ans durant laquelle il aura le temps de transmettre son expérience et sa compétence à Sébastien Rime, élu comme trésorier adjoint. Myriam Roger a été élue secrétaire, avec comme adjoint Nicolas Mazzolini. Jack Collinet, comme délégué général est chargé du suivi et du bon fonctionnement technique des installations du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique). Philippe Sacrez a été désigné délégué général à la veille législative et au respect du PPRI (Plan de prévention des risques et des inondations).

En février dernier à Cons la Grandville (Meurthe-et-Moselle) et en juillet à Châlons-en-Champagne, le nouveau président a

participé aux réunions de l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents), organisation interrégionale du bassin de la Meuse, en compagnie des délégués de la commune de Warcq et des membres du SIVU. En effet, l'association reste vigilante quant à l'aménagement global du bassin mosan, qui se poursuit. C'est à ce titre qu'elle a été consultée, au printemps dernier, à propos du PGRI Rhin-Meuse (Plan de Gestion des Risques d'Inondations), par le Préfet de la Région Lorraine qui en est le coordinateur. Le conseil de « Warcq Inondations » lui a adressé un rapport d'observations rédigé avec la participation active du Président de l'AUFA (Association des Usagers du Faubourg d'Arches). Ces conclusions ont aussi été transmises à tous les partenaires locaux concernés : communes de Charleville-Mézières et de Warcq, Communauté d'agglomération, Préfecture des Ardennes, Conseil départemental, etc.

Toutes les personnes souhaitant devenir membres de l'association et renforcer son action sont les bienvenues. Il leur suffit d'adresser un courrier en ce sens au Président Luc Pierquin en Mairie de Warcq.

LE PARC BRUNO PILARD INAUGURÉ

Dignement célébrée dans la plus orthodoxe tradition, la Fête nationale a été marquée par l'inauguration du nouveau parc d'agrément auquel a été donné le nom de Bruno Pilard, décédé voici quelques mois, et dont tout le monde se souvient qu'il fut un maire-adjoint particulièrement actif et dévoué pour la commune.

C'est par une retraite aux flambeaux conclue par un feu d'artifice que les festivités ont commencé lundi soir. Des lampions avaient été distribués aux enfants des différents quartiers du village (mairie, Bertholet, Pavant, La Bellevue) puis tout le monde a convergé vers la Place Othon, pour y retrouver l'Harmonie, partie de l'Ecole de La Bellevue et les élus municipaux.

Le cortège ainsi formé a alors entamé le tour du village avant d'assister au joli spectacle du feu d'artifices, tiré depuis l'Esplanade du rivage.

Le lendemain en fin de matinée, après une cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbes au monument aux morts, élus, habitants, représentants des sociétés locales portant les drapeaux ont défilé dans les rues du village. Le point d'arrivée du cortège avait été fixé au parc Bruno Pilard, dont nous évoquons l'inauguration page suivante.



Une retraite aux flambeaux dans les rues du village a précédé le feu d'artifices



La cérémonie au monument aux morts



Diplôme d'honneur communal pour Yann Charlier

Yann Charlier, qui a récemment ouvert une micro-brasserie familiale à Warcq a reçu des mains du Maire Bernard Pierquin le diplôme d'honneur communal au titre des entreprises nouvelles et innovantes. Nous évoquons en détail page 14 la genèse et les projets de la brasserie « Charlier et fils »

À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

« La vie de Bruno, c'est 30 ans de l'histoire de Warcq » a rappelé le maire Bernard Pierquin, inaugurant le nouveau parc d'agrément de la commune, qui dorénavant porte le nom de Bruno Pilard Il y a effectivement bien des raisons justifiant que ce lieu entretienne sa mémoire...

Dans son discours d'inauguration du parc d'agrément, Bernard Pierquin a souligné que plusieurs critères, liés à la situation du parc lui-même, prédestinaient ce lieu à entretenir le souvenir de Bruno Pilard.

En effet, le parc est juste derrière la Mairie où, en tant que Maire-adjoint chargé des catastrophes naturelles et des espaces verts, il vint chaque jour ou presque donner de son temps et de sa personne.

Ensuite, le parc est bordé par la Meuse, rivière qu'il connaissait si bien pour l'avoir observée de multiples fois lors de ses crues, et pour s'être impliqué depuis le début dans l'association locale de lutte contre les inondations ainsi que dans les organismes publics (SIVU, EPAMA) maîtres d'œuvre des travaux d'aménagement.

En outre, c'est sur cette rive de la Meuse, précisément à cet endroit, qu'il avait l'habitude d'accoster sa barque ; pêcheur émérite, Bruno Pilard avait fondé l'association « La belle saumonée » et créé une école de pêche pour transmettre aux plus jeunes son immense savoir.

Enfin, une partie de l'étendue du nouveau parc a autrefois été exploitée par l'élevage avicole du Bourget, où Bruno Pilard travailla pendant plusieurs années.

Indiscutablement, sa mémoire plane en ces lieux qu'en jardinier expérimenté il aurait appréciés aussi à cause du potager et des arbres fruitiers plantés par les élèves de l'école primaire, lui qui, a rappelé le Maire, était fier de sa famille, et aimait tant les enfants.



La famille de Bruno Pilard avait naturellement été invitée à la cérémonie

Un beau travail de l'équipe municipale



Pour aménager ce parc couvrant une superficie de 9 000 m² dont les parcelles multiples ont été achetées en 2009, il a fallu d'abord abattre certains arbres, niveler le terrain, et l'engazonner. Ces travaux ont été confiés à une entreprise privée. Mais tout le reste a été accompli par les services techniques communaux, sous les directives de Jack Collinet, conseiller municipal. Ils ont transféré et réinstallé les équipements de l'aire de jeux pour enfants, restauré totalement la tour ancienne (rejoignant des murs, toiture, cheminée, voûte, éclairage), posé un grillage entourant le terrain et trois caméras de vidéo surveillance, positionné les lampadaires d'éclairage public récupérés dans le parc Fostier

et enfin construit un embarcadère. Un point d'eau a également été aménagé. Le bâtiment préfabriqué existant a été conservé et sera habillé d'un bardage bois afin de s'intégrer dans cet espace de verdure.

Les élèves de l'école primaire ont aussi été associés à cette réalisation : ils ont planté des arbres fruitiers, et dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, ils ont créé un potager avec l'aide bénévole de Torcato Lobo et Paulette Ponsart, qui les ont initiés aux travaux de jardinage et à la culture des salades, des tomates, des choux et autres potirons.

BERNARD DIAKOWSKI ET DIAKO S'ILLUSTRENT AU PLAN NATIONAL

L'Amicale canine s'est, pour la seconde fois, illustrée au plan national. En effet, Bernard Diakowski et son chien « Diako des deux sabres » ont participé aux « sélectifs », c'est-à-dire aux concours organisés chaque année pour distinguer les meilleurs chiens de France dans la discipline « Ring ».

Pour y participer, chaque concurrent devra préalablement avoir fait cinq concours, et y avoir obtenu des résultats lui donnant le droit d'entrée. A titre d'exemple, cette année, 236 candidats professionnels et amateurs de toute la France étaient arrivés à ce stade. 164 d'entre eux sont parvenus à terminer les trois parcours très difficiles destinés à classer les 30 meilleurs chiens.

Bernard et Diako se sont classés 96èmes ce qui est un résultat flatteur puisqu'il s'agit d'un classement national, ne l'oublions pas, aboutissement d'années de travail.

L'année dernière déjà, l'Amicale canine a eu l'honneur et la fierté de figurer à ce palmarès prestigieux, dans la même exigeante discipline.

En effet, le parcours dure 45 minutes. Après trois sauts (une haie à 1,20 m, un fossé de 4,50 m, et une palissade à 2,30 m) s'enchaînent neuf exercices d'obéissance, comme la marche au pied, la minute d'absence, de refus d'appâts, le rapport d'objets, les positions : assis, debout, couché à distance, etc. L'épreuve se termine par sept exercices de « mordant » : le chien doit défendre son maître, garder un panier, chercher l'homme d'attaque, le surveiller, et le maîtriser.

Le courage, l'endurance, la technique, la précision et l'obéissance du chien sont évidemment indispensables.

Bernard Diakowski avait déjà représenté avec succès l'Amicale canine ardennaise au niveau national en 2006 en arrivant second du Grand prix de France en « obéissance », une autre discipline tout aussi rigoureuse, avec sa chienne Rottweiler nommée



Franchissement de la palissade lors des sélectifs à Selestat en 2015



Exercice de la garde des paniers

« Rawka du Château devant Nouzon ».

Avec Diako, il poursuit sa saison de compétition. A l'heure où vous lirez ces lignes, il aura concouru dans une autre discipline, le « mondioring » au

Grand prix « Léon Destailleur » à l'occasion du National d'élevage du Berger belge les 22 et 23 août, près de Bourges.

DES TITRES NATIONAUX POUR LES JOUEUSES DE SHARK ATTACK

Les joueuses de notre club local « Shark Attack » n'ont pas laissé passer l'occasion de briller à domicile, lors des championnats de France de fléchettes qui ont réuni en mai à Charleville Mézières 400 compétiteurs et compétitrices. Elles ont décroché un titre de championne nationale en individuel et un autre de vice-championnes par équipe...

Les trois jours de compétition ont commencé en fanfare pour les joueuses de Skark Attack, au sein de leur équipe baptisée « Les Z'Ardennaises » formée des cinq meilleures joueuses régionales : Laëtitia Cousinet, Hélène Lintz et Vanessa Bertrand, toutes trois du club de Warcq, Flavie Petitpas et Déborah Blondeau, du club de Charleville-Mézières.

Histoire sans doute de montrer d'emblée aux autres venues des quatre coins de la France ce dont elles étaient capables, elles ont emporté le titre de vice-championnes de France, derrière les Alsaciennes.

Ce n'était qu'un début. Le lendemain se disputait le championnat dames en doublette. Deux joueuses du club de Charleville-Mézières, Flavie Petitpas et Déborah Blondeau montaient sur la seconde marche du podium derrière l'équipe du Nord, tandis que Laëtitia Cousinet et Vanessa Bertrand, de Warcq, se classaient troisièmes.

L'autre doublette warcquine, celle de Karine Delabie et Hélène Lintz prenait une honorable 9e place. Tout cela était très encourageant, mais le plus beau restait à venir, et c'est Laëtitia Cousinet qui devait le réussir en décrochant le titre de championne de France en individuel ! Hélène Lintz (17e) et Vanessa Bertrand (33e) confirmaient pour leur part leur niveau dans ce concours regroupant 60 concurrentes.

Chez les hommes, par équipe, les Warcquins ont très honorablement figuré, « Les faucheurs » terminant à la 9e place en catégorie A et



L'équipe « Les Z'Ardennaises » vice-championne de France, composée de trois joueuses de Warcq et deux de Charleville-Mézières.

« Les Akrodarts » décrochant la 5e en catégorie B.

Dans le championnat en doublettes, Armand Poncelet et Nicolas Pilard se sont classés 25e, Christian Sarot et Fabrice Forbotteaux 65e tout comme Mickaël Thiebault et Johann Sainmont.

En championnat individuel, le chauvinisme ardennais des Warcquins a été honoré par les deux premières places de joueurs de Charleville-Mézières, Fabien Marchal et Kevin Tergolina, même si leurs propres classements les ont laissés un peu sur leur faim. Sur 219 concurrents, Fabrice Forbotteaux a fini 17e, Armand Poncelet 25e, Christian Sarot 33e, Nicolas Pilard 65e et Mickaël Thiebault 129e



Laëtitia Cousinet (Shark Attack) et Fabien Marchal (Club de Charleville-Mézières)

LE SUCCÈS DE L'EXPO DE MOTOS APPELLE UNE SECONDE ÉDITION

La première bourse-expo de motos organisée par le moto-club de Warcq « Les sangliers » a remporté un éclatant succès.

En effet, durant le week-end magnifiquement ensoleillé des 9 et 10 mai, pas moins de 2 000 visiteurs ont manifesté leur intérêt pour la belle mécanique.

L'exposition de motos qui se tenait dans la salle de l'Espace des Remparts, proposait une centaine de machines dont la plus ancienne datait de 1926 et la plus récente de 1989, ainsi que quelques engins rares, voire exceptionnels. L'importante bourse de pièces détachées, accessoires et motos qui complétait l'expo a fait le bonheur d'innombrables chineurs. A l'extérieur, les amateurs de belles autos pouvaient admirer une trentaine de voitures allant de la modeste 2 CV à l'imposante Rolls !

De nombreuses manifestations ont agrémenté ces deux jours : course de lenteur sur 100 mètres, jeux pour enfants (circuit moto et château gonflable) baptêmes de « trike », de 2 CV ou de Méhari, sans oublier une animation musicale de bonne qualité.

Cette première édition a donc rencontré son public, et ses organisateurs ont reçu de nombreux encouragements de la part de visiteurs agréablement surpris par le nombre et la qualité des véhicules présentés. C'est pourquoi ils ont d'ores et déjà commencé à travailler sur la prochaine expo-bourse, qui sera étendue aux voitures de plus de 30 ans.

Que vous ayez ou non dans votre garage, cave ou grenier de belles machines à exposer ou des pièces mécaniques à proposer, les animateurs des Sangliers seraient heureux de vous voir rejoindre les rangs de leur dynamique association. Pour cela, il suffit de les contacter au 06 50 59 69 48 ou en composant m-cwarcqlessangliers@live.fr



“Les Sangliers” proposaient un baptême de “trike” à qui voulait...

Exposition des travaux du Centre culturel et artistique



Les artistes amateurs du Centre artistique et culturel de Warcq ont présenté à la Vitrine une cinquantaine d'œuvres, huiles, aquarelles, dessins ou pastels abordant des thèmes très divers, et réalisées par Marie-Agnès Robinet, Nicole Brichet-Rigault, Catherine Gigot, Joseph Dartnell, André Gillot, Annie Troyon, Sylvie Kobsch, Thérèse Lepage, Christian Cheyssac. Le Centre est présidé par Marie-Agnès Robinet et animé par Alain Lafabregue et François Del'Hozanne, qui y jouent le rôle de conseillers artistiques.

LA FÊTE DE MAI DANS LA TRADITION

La traditionnelle fête de Saint-Hilaire s'est déroulée pendant le week-end des 2 et 3 mai avec la participation d'une délégation venue de Baumholder, conduite par M. Jürgen Henze, président du comité de jumelage et son épouse, Elfie.

Tout d'abord, une soirée cabaret a réuni dans la salle de l'Espace des Remparts 250 spectateurs. Ils ont passé un bon moment de bonne humeur avec la troupe « Précious Diamond » invitée par l'association « Warcq animation », présidée par Bernard Maillard. Le lendemain, un défilé-procession a parcouru les rues du village, avec le buste de St-Hilaire que les Amis du Vieux Warcq sortent, en cette occasion, du musée. L'après-midi du dimanche fut animée par un concert regroupant les musiciens de l'Harmonie de Dormans et ceux de l'Harmonie de Warcq dirigés par le chef Gilles Beaucousin. Rendez-vous a été donné à tous le 24 octobre prochain pour fêter le quarantième anniversaire du jumelage Warcq-Baumholder.



Plumes, paillettes et entrain avec la troupe "Precious diamond"

ANNÉE PARTICULIÈREMENT ACTIVE POUR LES AMIS DU VIEUX WARCQ



La bourse multi collections est devenue la plus importante des Ardennes

En janvier, la bourse annuelle « Multi-collections », aujourd'hui la plus importante du département a attiré 500 personnes et 35 exposants. En avril, furent accueillis soixante randonneurs pour une rando-thème . En mai, l'association a participé à la procession de Saint-Hilaire dans les rues du village et assuré l'ouverture du

musée et de l'exposition consacrée à la guerre de 14-18. Elle a aussi publié le numéro 49 de sa revue intitulée : « Entre Meuse et Sormonne » assorti de plus de 200 photos. L'activité éditoriale de l'association l'a naturellement conduite à être présente en juin au salon du livre de Villers-Semeuse.

Au cours du second semestre, les

« Amis du Vieux Warcq » animeront les journées du patrimoine des 19 et 20 septembre, et assureront l'ouverture de l'expo « 1915 : les Ardennes sous l'occupation ». Elle sera accessible gratuitement au public les 19 et 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h ; les 10 octobre, 11 novembre et 29 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Renouvelée chaque année, l'expo a rencontré un grand succès en 2014 avec plus de 600 visiteurs

Pour tous renseignements concernant l'adhésion à l'association, l'achat de la revue ou d'autres activités, téléphoner au 03 24 33 43 26.

E-mail :
lesamisduvieuxwarcq@orange.fr

Adresse postale : « Les Amis du Vieux Warcq », Mairie, 08000 Warcq.

BRASSERIE CHARLIER ET FILS : De la Warcquinette au Warcq'sky

La bière, Yann Charlier la connaît.
Depuis une vingtaine d'années, en amateur passionné, il en a exploré les secrets et les mystères.

Son laboratoire est resté longtemps modeste : c'était sa cuisine. Et les volumes de ses expérimentations réduits en proportion : vingt litres à la fois. Comme c'est un homme de terroir, opiniâtre, patient, respectueux de l'authenticité des produits, il a tenté maintes et maintes fois de s'approcher de sa bière idéale, celle qu'il aime, lui. Pas un de ces breuvages industriels sans caractère, pas mauvais certes, mais un peu passe-partout, destiné à plaire à tout le monde.

Il voulait une bière de caractère, typée, une « pure malt » de toute façon. Et qu'il serait capable de reproduire, brassin après brassin, avec la même constance de qualité et de saveur. Ce ne fut pas la moindre des difficultés. Il a fallu beaucoup de tâtonnements et une multitude d'essais pour y parvenir. Mais la difficulté, ce n'est pas ce qui rebute Yann Charlier. Preuve en est son obstination à vouloir créer non pas une, mais trois variétés de bière : une blonde, une ambrée et une stout.

Il y est parvenu et c'est ainsi que l'an dernier, il s'est décidé à franchir le pas : créer une micro-brasserie, entrer en production. Un sacré défi, relevé depuis le début de cette année sous l'enseigne « Yann Charlier et fils ». En effet, on travaille en famille, du brassage, jusqu'à l'étiquetage, en passant par la préparation des bouteilles et leur capsulage.

On brasse - à la main dans le respect des traditions – une fois par mois, une quantité de 100 litres. Opération qui dure toute une journée de 10 heures environ, en continu, et qui est suivie de la mise en refroidissement. Puis on met en bouteilles (de 75 centilitres) et enfin on vend en direct, sur place. La production et la vente en circuit court font partie des conceptions de Yann Charlier, au même titre que le traitement sur place des déchets de sa brasserie. Une partie est recyclée dans l'alimentation de sa jument, une autre nourrit les poissons de l'étang. Le tout contribue au respect de l'environnement, conviction active partagée par toute la famille.



Le maire n'a pas manqué de venir encourager Yann Charlier dans ses projets

TROIS BIÈRES EN VENTE DIRECTE

La brasserie produit trois bières : la « Warcquine » une blonde à 5 degrés, la « Warcquinette » une ambrée à 7 degrés, et la « Mac Warcq » une stout à 5,2 degrés. Elles sont vendues en bouteilles de 75 cl consignées donc réutilisées après stérilisation. La vente à domicile – 48 Promenade des Bertholet à Warcq – a lieu chaque dernier samedi du mois à partir de 10 h.

DANS 5 ANS LE WARCQ'SKY

Yann Charlier a toujours quelques projets d'avance. Non seulement il travaille en ce moment à l'élaboration d'une « bière de Noël », mais encore mijote-t-il un whisky ardennais qui portera le nom de « Warcq'sky » ! Les amateurs devront être patients, car ce whisky pur malt et sans colorant, réalisé en double distillation lente avec appareil en cuivre, sera vieilli en fûts de chêne pendant 5 ans. Rendez-vous donc en 2020 pour y goûter...

Les lauréats du concours “sapins et maisons”



Les lauréats de l'opération « Sapins et Maisons décorés ou illuminés » organisée à l'occasion de Noël 2014 ont reçu leurs prix, consistant en bons d'achat (61 € chacun) valables dans les commerces de la commune.

Dans la catégorie « Sapins et maisons décorés », M. et Mme Lorena, 10 Place de l'Eglise, ont été classés premiers, suivis de Mme Christiane Fayolle, 16 Promenade des Bertholet, et de Mme Julie Pardonnet et M. David Breuil, 5 Rue de la Chapellerie.

Dans l'autre catégorie, celle des « Sapins et maisons illuminés », Mme Edwige Cosset, 3 Rue du Commerce, a pris la première place, devant Mme Géraldine John et M. David Tournes, 11 Rue Clémenceau et Mme Pierrette Viot, 23 Rue de la Géraude.

Rappelons que par souci d'équité, le jury de ce concours était composé de personnes extérieures à la commune, à savoir MM Colas et Warin de Tournes et M. Chenot, de Sury.

PALMARÈS 2015 DES MAISONS FLEURIES

Une fois encore, de nombreux habitants ont rivalisé d'imagination, de goût et de savoir-faire dans les concours annuels des maisons fleuries. Il y a en effet deux concours, l'un pour les maisons avec terrain attenant, l'autre pour les maisons sans terrain. Dans le premier cas, le jury s'intéresse logiquement aussi au jardin. Dans le second cas, il apprécie le fleurissement des façades, des balcons, des pas de porte.

En catégorie 1 (maisons avec terrain) les gagnants sont : Mme Christiane Fayolle, 16 Promenade des Bertholet; Mme René Huart, 6 rue Clémenceau; Mme Jeanine Pailla, 9 rue de la République.

En catégorie 2 (maisons sans jardin) ont été primés Mme et M Brunson, 25 rue de la Géraude; M et Mme Piermée, 9 rue de la Chapellerie; Mme Pierrette Viot, 23 rue de la Géraude.



DEUX RETRAITÉES DANS LES SERVICES COMMUNAUX

Chantal Haussard et Maria Lobo, toutes deux agents des services techniques communaux, ont pris leur retraite en tout début d'année.

Chantal Haussard a accompli plus de 30 ans de bons et loyaux services au sein de la commune. Elle a été employée pour une majeure partie de son temps dans les écoles de la commune dont elle a suivi les différents transferts et regroupements, tout en assurant aussi l'entretien d'autres bâtiments, ainsi que le service des vins d'honneur lors des manifestations municipales. Chantal Haussard est titulaire de la Médaille de Warcq (2003), ainsi que de la Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale, échelon Vermeil, depuis 2013.

Maria Lobo qui a intégré l'organigramme des services en septembre 2006, a travaillé avec grand dévouement pour la commune. Titularisée en mars 2011, elle avait en charge l'entretien des bâtiments communaux ainsi que le service des vins d'honneur lors des différentes manifestations communales.

OPÉRATION “RIVIÈRES PROPRES” AVEC LA BELLE SAUMONÉE



Comme chaque année, l'association locale de pêche « La belle saumonée » a participé à l'opération « Rivières propres ». A la mi-avril, plusieurs de ses membres ont répondu à l'appel et se sont attaqués au ruisseau Le This. Ils en ont retiré environ 150 kilos de détritus en

tous genres, matière plastique, bouteilles, et même des pneus ! A l'heure où il y a des déchetteries et des bennes à verre partout, et où l'on pratique sans difficulté le tri sélectif, c'est à peine croyable.

LE FITNESS CLUB SUR INTERNET



Le Fitness club de Warcq s'est doté d'un nouvel outil de communication en créant son propre site Internet www.fitness.clubeo.com, qui rassemble toutes les informations utiles y compris la vie du club. Les cours reprennent le 7 septembre. Deux séances de préinscription sont prévues, dont les dates et les horaires sont à consulter sur le site en question. Vous pourrez y trouver aussi le programme des cours et toutes les nouveautés de la rentrée. Vous pourrez aussi télécharger le dossier d'inscription directement. Bien sûr le bon vieux téléphone reste opérationnel : 06 82 18 37 23 ou 03 24 30 69 53 (le soir).

Halte aux dépôts sauvages de déchets

Depuis quelques mois a été constatée une recrudescence des abandons sauvages de déchets en différents endroits de la commune, notamment au lieu-dit « La Grange aux Bois », ce qui entraîne inévitablement une prolifération des rats.

Rappelons qu'il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser des déchets sur la voie publique. L'amende encourue, augmentée par un décret de mars dernier, est passée de 150 à 450 €.

De même, les habitants qui ne respecteraient pas les conditions de la collecte des déchets ménagers (jours, tri, etc.) risquent une amende forfaitaire pouvant aller de 68 € à 750 €.

Nous vous demandons donc d'être très vigilants à ce sujet. Si vous surprenez un particulier ou un professionnel en train d'abandonner ses déchets sur le territoire de la commune, n'hésitez pas à relever sa plaque d'immatriculation et à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Les enfants des écoles à la chasse au trésor



Accompagnés par une quinzaine d'adultes, 120 enfants de maternelle et de primaire ont participé, le vendredi précédent les vacances de Pâques, à une grande chasse au trésor organisée par les parents d'élèves en collaboration avec la Mairie et l'association « Warcq animations ». Le clown Durphy était également de la partie et tout le monde s'est bien amusé.

Une brocante très courue

Organisée par le Moto-club « Les sangliers », la brocante d'été a connu un succès remarquable, tant par le nombre d'exposants (plus de 200 répartis le long de la promenade des Remparts et de la Promenade des Pavant), que par l'afflux des chineurs et des curieux.



Des géraniums par milliers



Destinée à promouvoir le fleurissement du village, « l'opération géraniums » a été reconduite cette année. 5860 plants ont été offerts par la municipalité, (soit 20 plants par foyer)



70 convives au repas des Anciens

Près de 70 personnes étaient présentes début mars au repas des anciens, qui fut comme toujours un moment de bonne humeur pour tous.

Le mariage d'Emilie Linsart et de Vincent Grangeon



Le 4 juillet, a été célébré le mariage de Vincent Grangeon, originaire de Marseille, avec Emilie Linsart, dont les parents sont domiciliés à Warcq. Emilie est la nièce de Denis Linsart, agent des services communaux depuis 1986 et de Sylvie Linsart qui, elle aussi, a travaillé autrefois pour la commune.

Le mariage d'Angéline Roger et d'Arnaud Garot



Myriam Roger, adjointe au maire de Warcq, a eu le privilège, le 18 juillet, de procéder au mariage de sa fille Angéline, avec Arnaud Garot, domicilié dans le département de l'Oise, mais dont la famille est originaire des Ardennes.

ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Sacha NICOLA, le 1er février
Léo MASSON le 13 juillet
Julia OLIVIER BARTHOLET,
le 19 juillet

MARIAGES

Liudmyla KAPLUN et Cléry JULLION,
le 21 février
Emilie LINSART et Vincent GRANGEON,
le 4 juillet
Angéline ROGER et Arnaud GAROT,
le 18 juillet

DECES

Marcelle FAGOT née LETRANGE,
93 ans, le 16 février
Yvonne GENY née JACQUES,
80 ans, le 17 mars
Isabelle CHEZE née DOBROWOCKA,
87 ans, le 12 mai
Nelly LEBLANC née FLEURY,
76 ans, le 13 juin
Francis BENOIT,
64 ans, le 11 juillet

CALENDRIER DE LA VITRINE

- 1er au 12 septembre : Claude Copy (peinture à l'huile)
- 15 au 27 septembre (y compris les 19, 20 et 27) : Thierry Potvin (peintures)
- 29 septembre au 10 octobre : Photo-club montcéen (photos)
- 12 au 24 octobre : Association « Le gala » de Thierry Martin
- 27 octobre au 7 novembre : Adeline Rhul (pastels et huiles)
- 10 au 21 novembre : Patrick Yung (pastels)
- 24 novembre au 5 décembre : Josefa Cazareth
- 8 au 19 décembre : Jacqueline Peter (peintures)

Rappelons que sauf exceptions, la Vitrine est ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h. Tel : 03 24 59 48 20

• Droit d'expression

LISTE D'UNION POUR LE CHANGEMENT

FINANCE

Le 20 mars, nous avons voté le budget 2015. Les taux d'imposition ne sont pas augmentés. A noter cependant que les bases d'imposition augmentent en 2015 de 0,9%. Les crédits ouverts pour les travaux de voirie et de bâtiments s'élèvent à 1 561 346 €. Nous espérons que ces crédits seront effectivement utilisés à la différence de 2014, les réalisations n'ayant représenté que 30% des prévisions.

URBANISME

Annoncé depuis des décennies, le plan local d'urbanisme (P.L.U.) n'a toujours pas été présenté au Conseil Municipal pour approbation. Nous le regrettons...

Rappelons qu'un PLU permet à chacun de savoir ce qu'il est possible de faire ou pas sur les terrains de la commune.

VOIRIE

Nous avons approuvé le PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

Le diagnostic réalisé par la société OCS Services révèle rue par rue les travaux à réaliser dans le cadre de l'accessibilité. Le coût de ces travaux est estimé à 771 895 €. La somme est importante. Mais aujourd'hui, sur la base de ce diagnostic, un programme pluriannuel de travaux doit être établi (agenda). Nous espérons la mise en place et la réalisation de ce programme année après année jusqu'à 2020.

TAXE D'AMENAGEMENT

Le 20 mars, nous avons voté contre le taux de la taxe proposé par le Maire, soit le maximum, soit 5%. Il s'agit du taux le plus élevé des communes concernées du département des Ardennes. Nous considérons que le taux de Warcq est exorbitant et n'incite pas les jeunes ménages à construire sur Warcq qui connaît d'année en année un déclin de population. Ce taux s'applique aussi sur toutes les constructions (agrandissement...). Le taux du département est de 2% et s'ajoute au taux de la commune. A titre d'exemple, le constructeur d'un pavillon de 120 m² devra débourser une taxe de 3 458 € dont 2 470 pour la commune. A cela peut s'ajouter le coût d'un assainissement individuel de l'ordre de 5 000 € à plus de 10 000 €. Le projet de PLU prévoit de nouvelles zones de terrains constructibles mais par les taxes, l'accueil de nouveaux habitants n'est pas favorisé. Il n'est plus à démontrer l'intérêt pour la commune d'augmenter sa population (maintien des écoles, des commerces, des services, augmentation des produits fiscaux et des dotations de l'Etat calculées sur le nombre d'habitants...)

LA COLLECTE DES DECHETS VERTS

Suite à des rumeurs, nous avons interrogé le Maire sur ce point lors du Conseil municipal du 11 mai 2015. Il nous a été confirmé l'intention de la Communauté d'agglomération d'arrêter ce service au 1er juillet 2015. Nous avons ensuite appris par la presse que le service ne serait plus assuré à compter du 1er juillet 2015. Nous regrettons cette décision car toutes les personnes ne sont pas en capacité de porter leurs déchets verts aux déchetteries sans parler du risque de prolifération de dépôts sauvages ou même de mélange avec les ordures ménagères.

Quant à la collecte des ordures ménagères, nous avons la réponse depuis le 1er juillet. Maintenant que nous sommes au rythme d'un seul ramassage par semaine, il sera difficile de faire moins. VERRONS-NOUS LA FACTURE DIVISEE PAR DEUX ?

Nous déplorons cette totale régression de service pour nous tous ainsi que l'absence de réaction de l'équipe majoritaire en place qui suit comme un seul homme les décisions de la grande communauté d'agglomération. Ets-ce cela la défense des intérêts communaux ?

Mais il est vrai que tout a changé, la politique des copinages a fait place à la vindicte anti communauté d'agglomération dont on nous a abreuvé durant de longues années. SOUVENEZ-VOUS...

Nous demandons que la commune de Warcq par ses représentants au Conseil communal fasse entendre la voix de ses administrés avec les huit autres communes concernées par ce recul du service public.

Bien cordialement,

C. DAUCHY, P. SACREZ

SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 5 :

Inscriptions et reprise des cours du Hobby Dance (Salle Noblesse à 14h)

Samedi 19 et dimanche 20 :

Journées du patrimoine. Ouverture du Musée, de la Tour de l'eau, de la Vitrine et de l'Eglise de 14h30 à 18h.

Samedi 26 et dimanche 27 :

Concours d'obéissance de l'Amicale canine sur son terrain d'entraînement

OCTOBRE

Jeudi 1er :

Ramassage des encombrants

Dimanche 11 :

Repas des Anciens (Salle Othon à 12h.)

Mercredi 14 :

Assemblées générales du Fitness Club et du Tonic Club (Salle Noblesse à 19h30)

Samedi 24 et dimanche 25 :

Célébration du 40e anniversaire du jumelage Baumholder-Warcq (Espace des Remparts)

Samedi 31 :

Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par La Joyeuse (Salle Othon à partir de 14h.)

Soirée théâtrale organisée par Warcq Animations (Espace des Remparts)

NOVEMBRE

Samedi 7 :

Repas dansant organisé par le Moto-Club (Salle Othon à partir de 19h.)

Mercredi 11 :

Assemblée générale du Secours mutuel (Mairie à 10h30)

Commémoration de l'Armistice de 1918 (Salle Othon à 11h15)

Samedi 21 :

Repas dansant organisé par La Joyeuse (Salle Othon à partir de 20h)

DECEMBRE

Samedi 5 :

Sainte-Cécile : banquet des musiciens de l'Harmonie (Salle Othon à partir de 20h.)

Dimanche 6 :

Spectacle de fin d'année : « Les fées Noël » (Espace des Remparts à 16h.)

